

DECOUVERTE DES HAUTS DE France 7 JOURS / 6 NUITS



**LILLE / ROUBAIX / AUDOMAROIS / SAINT OMER / AMIENS / BOULOGNE SUR MER / LE
TOUQUET / VALLOIRES / BAIE DE SOMME / LENS / ARRAS**

Avec 6 millions d'habitants, plus de 250 musées dont 82 labellisés « Musées de France », 130 sites classés à l'Unesco, 5 Parcs Naturels Régionaux et une gastronomie sans pareille, les Hauts-de-France méritent le détour ! Deuxième région française en terme de musées, les Hauts-de-France ont de quoi satisfaire les passionnés de culture, d'histoire(s), de patrimoines, de savoir-faire, de traditions et d'insolite...

REPARTIR

38, rue des Renouillères - 93285 SAINT DENIS CEDEX - France - Tél : 01 53 38 9260
S.A au capital de 229 000 € - R.C.S. Bobigny 93 B 417543766 - Licence d'état n°IM075100169
TVA Intracommunautaire : FR82417543766 : RCP HISCOX

Jour 1 :Paris- Vieux-Lille et Piscine de Roubaix

**Rendez vous des participants sur Paris (lieu à définir ultérieurement)
Départ en Autocar pour Lille**

Arrivée à Lille. **Visite guidée du Vieux-Lille**, ses rues pittoresques pavées et ses monuments emblématiques (cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, Vieille Bourse, Opéra...). La découverte du Vieux-Lille sera prétexte à goûter une gourmandise locale : la **mini-gaufre de la Maison Meert** !

Déjeuner au centre-ville.

Départ pour Roubaix. **Visite guidée de La Piscine**. Dans un cadre exceptionnel de l'ancienne piscine Art Déco, le Musée d'art et d'industrie André Dilligent vous invite à admirer ses collections d'arts appliqués et Beaux-Arts.

Départ pour l'hébergement. Installation à votre hôtel [Hôtel à Berck sur Mer - Régina Hôtel Restaurant et Spa | Site Officiel \(hotelreginaberck.com\)](http://HotelBerck.com)

Diner et nuit



REPARTIR

Jour 2 : L'Audomarois, son genièvre et son marais

Petit déjeuner.

Départ pour le marais audomarois et **découverte du marais au fil de l'eau**, à bord d'une escute, bateau traditionnel construit par votre guide lui-même !

Visite de l'atelier de fabrication de bateaux où les derniers faiseurs de bateaux du marais vous révéleront leurs secrets...

Départ pour Saint-Omer. **Repas.**

Découverte pédestre de Saint-Omer avec sa basilique que l'on continue ici de nommer "cathédrale".

Départ pour Houle. **Visite guidée de la maison Persyn**, distillerie artisanale fondée en 1812, et dégustation de genièvre.

Retour à l'hôtel.

Diner Logement



Jour 3 : Boulogne-sur-Mer

Petit déjeuner.

Départ pour Boulogne/Mer. **Visite libre de Nausicaa**. Plus grand aquarium d'Europe, Nausicaa est également un conservatoire de la biodiversité océanique. Avec plus de 58 000 animaux, vous partirez à la rencontre de dizaines d'espèces différentes de requins, vous vous émerveillerez devant les majestueuses raies, les méduses multicolores ou les beautés du lagon tropical... Un voyage inoubliable au cœur de l'Océan !

Repas dans le port, dans un établissement dont la réputation n'est plus à faire !

REPARTIR

Visite guidée pédestre de la ville haute : ses fortifications entièrement conservées, le plus vieux beffroi de la région, sa basilique (intérieur) avec son impressionnant maître-autel décoré de pierres précieuses et semi-précieuses, et son château (extérieur) médiéval, caractéristique de l'architecture militaire sous Philippe-Auguste... Passage par le **Cap Grins-Nez**, point continental le plus proche de l'Angleterre dont on peut distinguer les falaises de craies par temps dégagé. Retour à l'hôtel.

Diner et logement.



Jour 4 : Amiens

Petit déjeuner

Départ pour Amiens. **Balade en bateau dans les hortillonnages**, un ensemble de jardins flottant sur un dédale de 65 km de canaux, dans un bateau traditionnel : la barque à cornets.

Repas dans un restaurant sur les bords de la Somme.

Visite guidée de la cathédrale, archétype de l'architecture gothique édifiée par les grands bâtisseurs du Moyen Age en un temps record, la plus vaste cathédrale gothique jamais construite avec 7700 m² de surface et 200 000 m³ de volume. temps libre pour profiter de la capitale picarde. Retour à l'hôtel.

Diner et nuit



REPARTIR

Jour 5 : les Jardins de Valloires et Le Touquet

Petit déjeuner

Départ pour Argoules. **Visite libre des Jardins de l'Abbaye de Valloires**, dont les parterres splendides ont été dessinés par le célèbre paysagiste Gilles Clément.

Repas. Départ pour Le Touquet.

Visite guidée du Phare de la Canche. A 54 mètres de haut, au terme d'une ascension de 274 marches, accédez à la plus belle vue sur Le Touquet ! Temps libre dans cette station balnéaire prisée aux villas exceptionnelles. Retour à l'hôtel.

Diner et nuit



Jour 6 : La Baie de Somme

Petit déjeuner.

Départ pour le grand site classé de la Baie de Somme. Visite pédestre guidée du **parc ornithologique du Marquenterre**, zone de nidification de plus de 120 espèces d'oiseaux.

Départ pour Saint-Valéry-sur-Somme.

REPARTIR

Repas.

Visite guidée de la ville haute et fortifiée. En fin d'après-midi, embarquement dans un **train historique**, l'occasion unique de découvrir de manière originale les paysages de la Baie de Somme.

Débarquement au Crotoy. Retour à l'hôtel.

Diner et nuit



Jour 7: le Louvre-Lens et Arras

Petit déjeuner

Départ pour Lens. Découverte du musée du Louvre-Lens, son architecture audacieuse, son parc dessiné sur un ancien carreau de fosse... **Visite guidée de la Galerie du Temps**, un espace muséographique unique où 5300 ans d'histoire de l'art se côtoient.

Départ pour Arras.frfrfr

Déjeuner sur l'une des places. **Montée au beffroi** (43 marches, puis ascenseur). La vue sur la préfecture du Pas-de-Calais y est imprenable ! **Visite guidée des boves**, anciennes carrières de craie formant un réseau souterrain sous toute la ville et même au-delà. **Visite guidée des célèbres places** aux 155 façades baroques.

Si possible, balade pédestre dans la ville pour découvrir d'autres monuments emblématiques : abbaye Saint-Vaast, théâtre, façades Art Déco... Départ du groupe. Et retour sur Paris



REPARTIR

ASSISTANCE REPARTIR



LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE

(Produit « Assistance Repartir » n°5761)



VOS GARANTIES

☒ ASSISTANCE RAPATRIEMENT



VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

8118

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE
DURANT VOTRE SEJOUR ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est IMPERATIF de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.



Après contact et accord au préalable avec le plateau d'assistance durant votre séjour, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre pour remboursement de vos frais médicaux dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

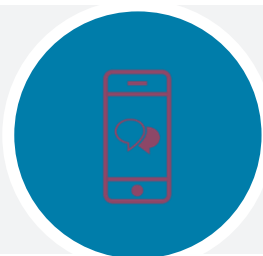
QUI CONTACTER ?

24h/24 – 7j/7

MUTUAIDE Assistance

Tél. : +33 1 55 98 88 17

N° de contrat à communiquer : **8118**



QUI CONTACTER ?

MUTUAIDE Assistance

Mail : voyage@mutuaide.fr

Tél. : +33 1 55 98 88 17

N°Dossier communiqué par le plateau
+ n°Contrat à communiquer : **8118**



REPARTIR

38 rue des Renouillères
93285 SAINT DENIS Cedex
+33 (0)1 53 38 92 60
<https://repartir.fr/>



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
• Rapatriement ou transport sanitaire • Rapatriement des personnes accompagnantes • Rapatriement des enfants de moins de 18 ans • Visite d'un proche • Prolongation de séjour • Frais hôteliers • Frais médicaux hors du pays de résidence : • USA, Canada, Asie, Australie • Reste du monde ↳ Franchise frais médicaux • Maximum par événement • Soins dentaires • Rapatriement de corps : • Rapatriement du corps • Frais funéraires nécessaires au transport • Rapatriement des membres de la famille accompagnante • Assistance juridique à l'étranger : • Paiement des honoraires d'avocat • Avance de la caution pénale • Retour anticipé • Assistance aux mineurs restés seul au domicile • Envoi de médicaments à l'étranger • Transmission de messages urgents • Frais de recherche et de secours • Avance de fonds (uniquement à l'étranger) • Chauffeur de remplacement	• Frais réels • Billet de retour * • Titre de transport A/R * • Titre de transport Aller/Retour * + Frais d'hôtel 100 € / nuit (maximum 10 nuits) • Frais d'hôtel 100 € / nuit (maximum 10 nuits) • Frais d'hôtel 100 € / nuit (maximum 10 nuits) • 75 000 € / personne • 30 000€ / personne • 30 € / personne • 800 000 € • 150 € • Frais réels • 2 500 € / personne • Billet de retour * • 5 000 € • 10 000 € • Billet retour * • Titre de transport A/R * • Frais d'envoi • Frais réels • 2 500 € / personne et 8 000 € / événement • 1 500 € / personne • Billet ou Chauffeur

* en train 1^{ère} classe ou avion de ligne classe économique

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre conseiller voyages.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A. au capital de 41 320 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages

ASSURANCE REPARTIR



LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE (Produit « Assurance Repartir » n°5762)



VOS GARANTIES

☐ FORMULE 1

☐ FORMULE 2



VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL (n° des Conditions Particulières)

.....

VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS
GARANTIES D'ASSURANCE AVANT VOTRE
VOYAGE ?

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement.



VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS
GARANTIES D'ASSURANCE APRES VOTRE
VOYAGE ?

Pour bénéficier des prestations d'assurance de bagages du présent contrat, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



REPARTIR

38 rue des Renouillères
93285 SAINT DENIS Cedex
+33 (0)1 53 38 92 60
<https://repartir.fr/>



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE (FORMULES 1 & 2)	
FORMULES 1 & 2 : - Annulation pour motif médical - Annulation causes dénommées - Dommages graves dans les locaux privés ou professionnels - Vol dans les locaux privés ou professionnels - Convocation en tant que témoin ou juré d'assise - Convocation pour une adoption d'enfant - Convocation à un examen de rattrapage - Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré - Licenciement économique - Dommages graves au véhicule 48h avant le départ - Contre-indication de vaccination - Annulation d'un accompagnant (maximum 4) - Mutation professionnelle - Suppression et modification des congés payés - Vol des papiers d'identité	8 000 € / personne et 40 000 € / événement - Pas de Franchise - Franchise 30 € / personne - Franchise 100 € / personne
FORMULE 2 : Annulation tout sauf	Franchise de 10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne et 150 € / dossier
ANNULATION PROTECTION SANITAIRE (FORMULES 1 & 2)	
- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie - Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 - Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température	8 000 € / personne et 40 000 € / événement - Franchise de 30% du montant des frais d'annulation
BAGAGES (FORMULES 1 & 2)	
- Vol, destruction, perte - Franchise - Objets précieux - Franchise - Objets acquis pendant le voyage - Franchise - Retard de livraison (+ de 24 heures)	800 € (Formule 1) ou 1 500 € (Formule 2) / personne et 5 000 € / événement 30 € / personne 50% du capital assuré 30 € / personne 100% du capital assuré 30 € / personne 300 € / sinistre
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR / D'ACTIVITE (FORMULE 2)	
- Interruption de séjour - Interruption d'activités	30 000 € / événement 100 € / jour (maximum 3 jours)

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre conseiller voyages.

202301RE4 - 5762 - v01.2023 - MPI - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages